

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
13 Mai 2014

L'an Deux Mil Quatorze, le 13 Mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

PRESENTS : Mmes LACAILLE Isabelle, GONNET Marie-Claude, BROCHET Sabrina, AFFLARD Daniel, FORT Alain, LAHAYE Sébastien, LAPLACE Bruno, MAITRE Jérôme, MAURON Bernard, PONCET Alain, VOIRET Simon.

ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE : Mme GONNET Marie-Claude.

I PHOTOCOPIEUR

M AFFLARD présente plusieurs devis pour le changement du photocopieur :

Devis GERMOND : Prix Achat ferme 3 950 € HT, si location d'une durée de 5 ans 77 € par mois soit un prix total de 4 851 € HT. Le contrat de maintenance est fixé à 0.0079 € HT par copies.

Devis REX ROTARY : Prix Achat ferme 2 775 € HT, si location d'une durée de 5 ans 53 € par mois soit un prix total de 3 339 € HT. Le contrat de maintenant est fixé à 0.008 € HT sur une base de 5 000 copies par mois.

Après étude le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de Rex Rotary.

II FLEURISSEMENT

Pour le parterre de fleur qui est à aménager devant la Mairie, M. AFFLARD a sollicité la société « Les Jardins du Désert » et a obtenu un devis pour un montant de 1 385.28 € TTC et un autre pour un montant de 1 792.68 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de retenir la 1^{ère} proposition à 1 385.28 € TTC.

III FAUCHAGE

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise DAUBIGNEY de Champdivers pour le fauchage des accotements.

Le Tarif Horaire : 39 € HT.

IV CHEMINS DE FORETS.

M. AFFLARD présente 2 devis pour la réfection des chemins de forêts :

Entreprise BORNIER : 4 186.08 € TTC

Entreprise MARECHAL : 4 749.60 € TTC

Le Conseil Municipal choisit de retenir le devis de l'entreprise BORNIER.

V PRIME

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une « Indemnité de Mission pour Mission en Préfecture » pour un montant de 37.33 € brut par mois à la secrétaire Cécile MICHAUD.

VI REMBOURSEMENT FACTURE

Pour l'achat de fournitures chez GERMOND, M AFFLARD a avancé la somme de 17.80 €.

Le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement de cette facture.

VII AFFOUAGE

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de l'affouage à 7.50 €.

Fin de séance 23H00.

GATEY, le 19 Mai 2014.